

RNCP: 40034

BP JEPS

1 AN - NIV. 4



Spécialité: EDUCATEUR SPORTIF

mention: EQUITATION



OBJECTIFS DE FORMATION

> **OBTENIR** le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport délivré par le Ministère chargé des Sports.

> **SE FORMER** à l'organisation et l'encadrement d'activités équestres :

- Connaissance des publics
 - Conception de projets d'animation en structure
 - Conduite de cycle d'apprentissage
 - Techniques équestres
- Options : Poney Cheval ou Equitation d'extérieur

> **METIERS VISES** Moniteur Enseignant d'équitation, directeur de centre équestre, coach de compétition, responsable dans un organisme de formation professionnelle, secrétaire de direction dans un centre équestre ou une écurie de compétition, auto-entrepreneur

> POURSUITE D'ETUDE

Autres BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS

INFO

> ORGANISATION

- Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (Accès également possible par la voie de la formation professionnelle continue)
- 490 à 720h de présence en centre de formation sur un an en fonction de l'individualisation du parcours
- Rythme d'alternance : 2 jours en formation / 3 jours en entreprise.

> EVALUATION - CERTIFICATION

Le BP JEPS est obtenu par la réussite des 4 BC (Blocs). Les passage des épreuves se déroule au centre de formation.

LES PLUS

- + Centre équestre de taille professionnelle : 2 manèges couverts, une carrière extérieure, un terrain de cross, 58 chevaux et poneys
- + Site exceptionnel au cœur des sucs Yssingelais. Accès direct bus, parking gratuit.
- + Etablissement à taille humaine
- + Nombreux partenaires professionnels
- + Facilité d'hébergement et restauration (nous contacter)

Certificateur: MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Date enregistrement certification: 01/01/2025

Date échéance certification: 29/11/2029



CONTENU FORMATION

- > **BC1** : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- > **BC2** : Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation
- > **BC3** : Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'apprentissage des activités équestres dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure)
- > **BC4** : Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres
- > **33 % centre - 67 % entreprise**



MODALITES

> PRE-REQUIS / SELECTION

- Etre majeur
- Avoir moins de 30 ans à la signature du contrat
- Aptitude physique à la pratique de l'équitation
- Avoir un projet d'enseignement de la pratique équestre validé
- Etre titulaire du Bac pro CGEH ou du Titre AE
- Etre titulaire de l'AFPS ou PSC1 ou équivalent
- Satisfaire aux tests d'exigences préalables (TEP) ou à la CEP3 ETaux tests d'entrée en formation (écrit et entretien de motivation)
- Galop 7 conseillé
- Avoir une licence fédérale compétition division club minimum en cours de validité

> INSCRIPTION

- Dossier d'inscription + Attestation d'engagement de l'employeur ou contrat d'apprentissage
- Délai de traitement administratif de 3 semaines minimum avant accès à la formation



L'organisme de formation s'engage pour accueillir les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou mail.



LES SPECIFICITES

+ INDIVIDUALISATION PARCOURS

- Réduction de parcours (dispense) possible en fonction du parcours antérieur et des diplômes obtenus
- Complément de formation dans une tierce entreprise si besoin

+ MODALITES PEDAGOGIQUES

Travaux individuels, de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et étude de cas
Mises en situation en centre équestre



COÛT - REMUNERATION

- > Prise en charge assurée par l'OPCO
- > Niveau de Prise en Charge: 9180€
- > Prévoir une tenue de travail adaptée

> REMUNERATION APPRENTI

	Age	1ère année	2ème année
16 - 17 ans		27% du SMIC	39% du SMIC
18 - 20 ans		43% du SMIC	51% du SMIC
21 - 25 ans		53% du SMIC	61% du SMIC
26 et +		100% du SMIC	100% du SMIC

- > Des aides pour l'employeur sous conditions



NOS INDICATEURS 2025

Réussite : 100 %

Satisfaction : 93.4 %

Insertion : % - Poursuite d'étude: 66%



CONTACT

- > Elodie MASSET - 04.71.65.70.69
- > cfppa.yssingeaux@educagri.fr

CFPPA - OFA
Yssingeaux

50 impasse les Epicéas - BP 41
Choumouroux

43200 YSSINGEAUX

Tel: 04.71.65.70.69

cfppa.yssingeaux@educagri.fr
www.lyceegeorgesand.com